

CANEVAS CADRE COMMUN RRM

Ce document a pour objectif d'identifier les éléments communs aux projets RRM qui seront mis en œuvre courant 2017 par ACTED, DRC et IRC dans la région de Diffa

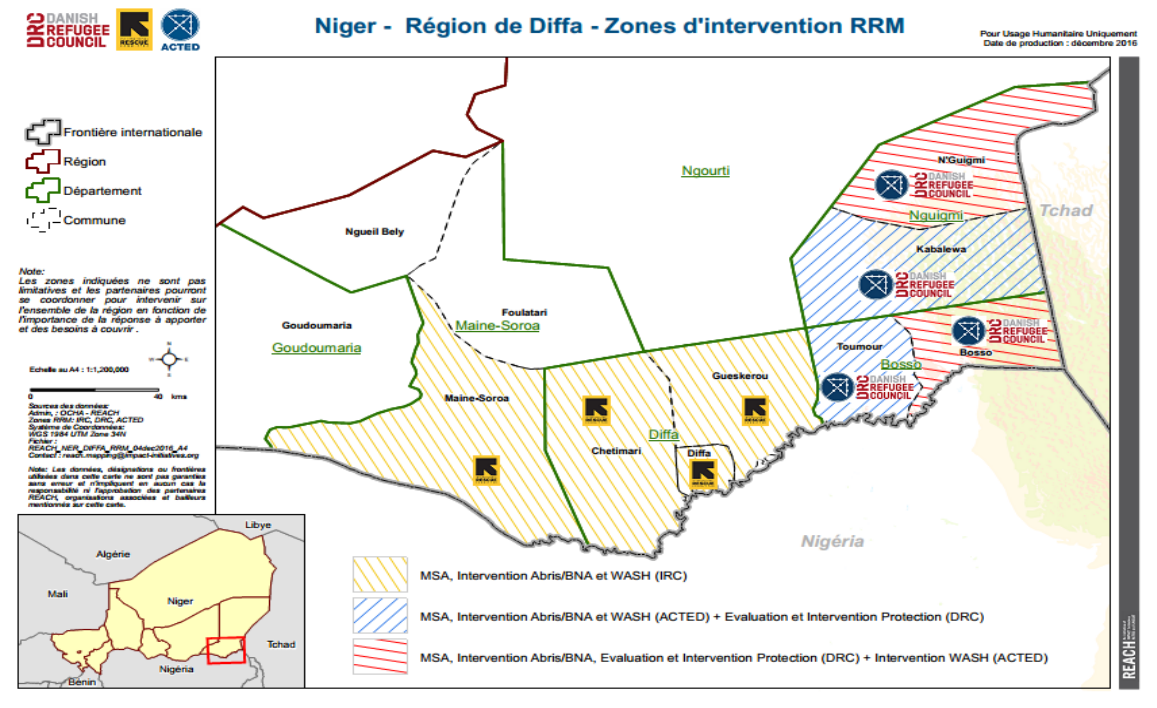
L'objectif

Le RRM a comme objectif l'amélioration des conditions de vie des populations qui ont été affectées par un mouvement de population (déplacement ou retour) suite à un choc (conflit armé, épidémie, ou catastrophe naturelle). Il adressera entre autres :

- les vulnérabilités les plus aiguës ;
- les zones en complexité d'accès (physique, sécuritaire) ;
- les zones caractérisées par le manque d'acteurs.

Les zones d'interventions

Carte : Zones partenaires RRM_20161204



Les cibles assistées

Les personnes ciblées dans le cadre du RRM sont les populations affectées par un choc récent ou accessible récemment (moins de 3 mois). Le ciblage en vue de l'assistance se fera sur base de vulnérabilité définie d'après les résultats de l'évaluation multisectorielle – MSA et non du statut.

Les outils du RRM

Seront utilisés dans le cadre du RRM les modèles existants des questionnaires, masques de saisie et rapports des MSA, le questionnaire et le format du rapport Post Intervention Monitoring (PIM) ainsi que les notes d'orientation ou les standards des Clusters à Niamey et des Groupes de Travail à Diffa.

Dans un second temps, des outils additionnels ou de nouvelles versions des outils tels qu'une checklist protection ou un cadre de redevabilité, seront également développés par les partenaires RRM avec l'appui d'UNICEF et des Clusters et Groupes de travail au besoin.

Les modalités d'intervention

L'intervention en première intention

L'intervention des partenaires RRM se fait en première intention et non pas en dernier recours. Cela signifie que les partenaires RRM déclenchent une MSA et interviennent directement si la vulnérabilité des ménages est avérée.

L'intervention est validée sur base des résultats du rapport de MSA et notamment sur base du dépassement des indicateurs clefs par rapport à leurs seuils d'alerte, ainsi que par une analyse des éléments contextuels. Les partenaires RRM se proposent de continuer le travail de révision des outils MSA et de ciblage, outils MSA et de ciblage, d'abord à travers un atelier de capitalisation, et ensuite en concertation avec les Clusters et Groupes de Travail, et avec l'appui technique de l'UNICEF.

A la demande des Clusters et Groupes de Travail, le RRM pourrait répondre à des gaps existants et non pris en charge par d'autres partenaires dans les secteurs de WASH, NFI et sécurité alimentaire, mais toujours selon les capacités disponibles et sans affecter la capacité de la réponse d'urgence.

Seuil de déclenchement de MSA

Le seuil de déclenchement de la MSA est réfléchi en fonction du contexte de Diffa dans lequel les déplacés arrivent en petits groupes et s'installent selon les affinités sociales. Le seuil minimum pour le déclenchement d'une MSA est de 50 ménages (soit 350 personnes environ) et se basera sur les informations obtenues lors de l'alerte, vérifiées et validées par les partenaires.

A l'issue de l'évaluation et en prévision de l'intervention, l'équipe MSA tiendra une réunion de restitution des résultats lors de laquelle un comité constitué de l'autorité locale, des leaders communautaires, ainsi que des représentants des déplacés et de la communauté hôte sera mis place. Cette réunion, sera l'occasion de transmettre de manière claire et simple les éléments principaux de l'évaluation ainsi que pour l'organisation de la réponse.

Le délai d'intervention

Les délais indiqués entre les différents éléments de la réponse RRM sont comme ci-dessous :

- Entre l'alerte (triangulation du choc) et le début de la MSA = 1 jour
- Entre la fin de la MSA et la diffusion du rapport = 3 jours
- Entre la diffusion du rapport et le début de l'intervention = 3 jours
- Entre alerte et début de l'intervention : 7 jours (+ le temps de réalisation de la MSA)
- Entre la fin de l'intervention et le PIM = 30 jours

En fonction de la nature et de l'importance du choc mais aussi des besoins constatés sur le terrain, la possibilité d'intervenir avant/pendant les MSA pourra être réfléchi dans des situations exceptionnelles, sur accord préalable des partenaires dans l'optique de sauver des



vies. Des interventions comme la mise en place d'un approvisionnement d'eau d'urgence à travers du water trucking ou la délimitation des zones de défécation pourront notamment être assurées avant la publication du rapport de la MSA si les besoins sur le terrain en montrent le besoin.

Les modalités d'intervention additionnelles pourront être déterminées entre les acteurs du RRM à Diffa dans le cadre du groupe technique RRM, et en concertation avec l'UNICEF et les Clusters et Groupes de Travail pertinents.

Le ciblage

Le RRM a vocation à assister les populations affectées suite à un choc, et sur la base de la vulnérabilité plutôt que du statut, et ce ciblage pourra ainsi adresser aussi les vulnérabilités des ménages hôtes si affectés par ces mouvements de populations. Ainsi, des populations récemment déplacées ainsi que leurs familles d'accueil seront systématiquement ciblées dans le cadre de la réalisation de la MSA.

Si après identification des bénéficiaires le partenaire RRM en charge de l'intervention se rend compte qu'il n'a pas la capacité de couvrir tous les besoins, il fait appel par note officielle adressée aux autres partenaires RRM pour solliciter son assistance au moment de l'intervention.

En cas de mouvements massifs de population dépassant les capacités des trois partenaires, les partenaires RRM pourront faire appel au « Crisis modifier » d'ECHO, ou à la coordination de la réponse humanitaire avec d'autres acteurs d'urgence pour la mise en place d'une assistance pertinente (répondant aux besoins). Les Groupes de Travail pourront également être approchés afin d'harmoniser les méthodologies d'évaluation, d'intervention, du ciblage ainsi que le paquet d'intervention, la pratique de la protection et de la redevabilité.

Le ménage est l'unité de ciblage et l'approche « porte à porte » sera utilisée pour le recensement, dès lors que la MSA aura identifié un besoin d'assistance auprès des populations considérées comme vulnérables. La distribution NFI pourra être précédée d'un ciblage sur la vulnérabilité (vulnérabilité matérielle ou score card NFI, potentiellement combiné avec vulnérabilité sociale). Un comité de ciblage et de distribution comprenant les autorités locales, les agents des partenaires RRM, les membres de la communauté hôte, les déplacés ainsi que les représentants les leaders locaux sera mis en place. Sous la facilitation des agents RRM, le comité identifiera de manière collégiale les différents critères de vulnérabilité sociale permettant si besoin est, d'identifier les personnes à besoins spécifiques qui bénéficieront de l'assistance. Des séances de formation et de sensibilisation sur ces critères seront animées au sein du comité, auprès des autorités locales, des bénéficiaires et des communautés hôtes. Le cas échéant, les listes des bénéficiaires retenus pour les distributions seront communiquées à la communauté avant toutes les interventions et les comités mis en place pourront gérer toutes les plaintes avant, pendant et après les interventions.

La question de l'assistance en NFI pour les ménages de plus de 7 personnes sera discutée dans le cadre des révisions envisagées par le Groupe de Travail abris et biens non alimentaires (GTABNA).

Les activités du RRM

Trois piliers communs :

1. Pré-positionnement de fonds, de stocks et de ressources humaines ;

2. Veille humanitaire et Evaluations multisectorielles (MSA) ;
3. Intervention multisectorielle : Abris/NFI, WASH, Sécurité alimentaire et Protection

Avec prise en compte transversale du Protection Mainstreaming et du cadre de redevabilité (voir ci-dessous).

Intégration et approche harmonisée sur la base de :

- La composition des kits NFIs harmonisée entre partenaires d'abord et ensuite selon le standard du Groupe de Travail Abris et Biens Non Alimentaires (GTABNA) après l'exercice de révision ;
- La composition des kits abris selon le standard GTABNA ; même chose
- La réponse WASH selon les notes d'orientations techniques du Cluster WASH.

Le groupe de discussion RRM (GDR)

Sur Diffa :

Réunion hebdomadaire chaque semaine (le mercredi) et de manière ad hoc en cas de besoin pour discuter des aspects opérationnels, notamment l'analyse du contexte général de Diffa et les défis de mise en œuvre du projet, les alertes, les interventions, la mise à jour des capacités des partenaires, les PIM ainsi que les formations organisées à l'intention des agents des partenaires RRM. La facilitation de ces rencontres se fera de manière tournante. Un rapport hebdomadaire (document de travail mentionnant les activités hebdomadaires de chaque partenaire) sera partagé en amont de la réunion pour alimenter les discussions et un compte rendu sera partagé à l'issue de la réunion.

Participants :

- Partenaires de mise en œuvre : ACTED, DRC et IRC,
- Partenaires d'appui : UNICEF et OCHA

Le GDR (Groupe de discussion RRM) partage à travers OCHA les minutes des réunions avec les Clusters lead et responsables des Groupes de Travail de Diffa et ces derniers partagent à leur tour l'information avec les membres de leurs groupes soit au cours des réunions et/ou par courriel.

Sur Niamey : Une réunion stratégique régulière (mensuelle ou trimestrielle) sur l'évolution du RRM regroupant ACTED, DRC et IRC et UNICEF. Ces réunions seront ouvertes à ECHO selon sa disponibilité, ainsi qu'à OCHA et au PAM.

Un atelier stratégique biannuel regroupant les équipes opérationnelle de Diffa et stratégique de Niamey, les partenaires invités à la réunion stratégique régulière, ainsi que les autorités publiques en charge des questions de l'action humanitaire

Les Termes de référence des réunions et ateliers seront déterminées par les partenaires RRM et l'UNICEF. L'organisation et la tenue sera financée les partenaires RRM et par l'UNICEF.

La coordination avec les structures existantes

La réponse des partenaires RRM sera en première intention. Ainsi, les équipes s'assureront de partager les alertes de déplacements de population et les intentions de réponse potentielles avec l'ensemble de la communauté humanitaire (à travers OCHA) et plus spécifiquement avec les partenaires de la zone concernée afin de ne pas dupliquer la réponse. Ces alertes seront



discutées et validées par les acteurs et UNICEF, soit pendant les réunions hebdo, ou par courriel ou téléphone.

Au global, des sensibilisations seront faites avec l'appui de UNICEF, PAM et OCHA, à tous les partenaires des secteurs d'intervention du RRM (ABNA, WASH et Sécurité alimentaire) à travers les Clusters et les Groupes de travail sur Niamey et sur Diffa, pour garantir une bonne compréhension par tous du mécanisme et des modalités de réponse.

La coordination interviendra également au sein du RRM, entre les partenaires du mécanisme. En effet, en cas d'impossibilité pour un partenaire de se déployer rapidement (parce que les équipes seraient déjà mobilisées sur une réponse par exemple), ou dans le cas où les besoins constatés dépasseraient la capacité de réponse d'un partenaire, il est entendu que la manière d'apporter la réponse de la manière la plus efficace sera priorisée. Un partenaire pourrait donc intervenir sur la zone d'un autre partenaire, ou avec ses ressources pré-positionnées par exemple. A chaque fois, le sujet sera discuté au sein du GDR.

La coordination avec les autorités locales de Diffa se fera par le partage des minutes de la réunion hebdomadaire avec le/les représentant(s) de la Direction régionale de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes par le GDR à travers OCHA. Des invitations ad hoc à la réunion hebdomadaire pourraient être envisagées, en tant qu'observateur.

L'affectation des ressources entre réponse d'urgence « traditionnelle » et RRM

Le RRM a vocation à intervenir sur des populations vulnérabilisées par des chocs récents dans la région de Diffa. Ainsi, les ressources et équipes doivent être pré-positionnées pour être disponibles en cas de besoin.

Toutefois, dans le cas où la situation dans la région de Diffa connaîtrait une accalmie et les déplacements de population se feraient plus rares, une réallocation des ressources sur la réponse d'urgence plus « traditionnelle », définie et priorisée à travers les analyses des Clusters et Groupes de travail, pourrait être envisagée. Le cas échéant, des propositions concrètes d'attribution des ressources seront discutées dans le GDR et avec les Clusters et Groupes de Travail et soumises à l'appréciation d'ECHO.

La notion de « Crisis modifier »

En cas de mouvements de populations massifs, dépassant les capacités actuelles et prévisionnelles des partenaires RRM à répondre aux besoins identifiés (les déplacements de Bosso et Yébi de début juin 2016 par exemple), la modalité du « Crisis modifier », identifiée dans le HIP 2017, pourrait être mise à contribution pour repenser les ressources disponibles et la manière d'apporter de l'assistance aux populations vulnérables.

L'intégration du Protection Mainstreaming et Redevabilité

Les partenaires DRC et IRC qui mettent en œuvre les programmes de protection (dans le cadre du RRM ou d'autres projets) auront le rôle d'assurer la formation des équipes RRM (IRC, ACTED, DRC) dans la prise en compte de la protection tout au long des interventions. Par exemple l'analyse des risques, la prise en compte des personnes à besoin spécifiques dans les activités RRM (MSA, ciblage, distribution, Wash).

En outre, une Checklist Protection RRM inspirée de la liste établie par le Global Protection Cluster, sera mise en place pour utilisation par les équipes RRM depuis la réalisation de la MSA



jusqu'aux interventions sur le terrain. L'appui du Cluster Protection sera également sollicité pour la mise en place des mécanismes de Do No Harm.

Le cadre de redevabilité est un outil qui sert à l'intégration des principes de redevabilité dans les activités RRM à savoir : (i) Fournir publiquement les informations (ii) Impliquer la communauté dans la prise des décisions (iii) Ecouter (Feedback et mécanisme des plaintes), (iv) Attitudes et comportement du staff. Les partenaires RRM solliciteront auprès de l'UNICEF un appui technique pour la mise en place de ce cadre de redevabilité.

Appui technique de l'UNICEF

L'UNICEF, dans le cadre de l'appui technique prévu au mécanisme RRM, pourra porter sans pour autant s'y limiter, sur les points suivants :

- Analyse et révision éventuelle de la base des données, des outils et du canevas de rapports MSA à utiliser par le programme RRM ;
- Analyse et révision éventuelle des formats des rapports de distribution et PIM ;
- Analyse et révision éventuelle de la base des données pour ciblage des bénéficiaires ;
- Mise en place d'une matrice de suivi des délais des interventions ;
- Organisation des journées techniques RRM (bonnes pratiques, leçons apprises, innovations, révision des outils) ;
- Mise en place de la checklist protection et du cadre de redevabilité et formation des staffs ;
- Mise en place d'une matrice commune de suivi des alertes.

ANNEXE 1
Composition du kit NFI¹

N°	Articles	Quantité	Unité
1	Couverture en laine	3	Pièce
2	Natte plastique	3	Pièce
3	Bidon de 25 L	2	Pièce
4	Bâche	2	Pièce
5	Sceau en plastique	1	Pièce
6	Pagne (vêtement : 1pièce de 3 pagnes)	1	Pièce
7	Moustiquaire	3	Pièce
8	Marmite n°2	1	Pièce
9	Marmite n°3	1	Pièce
10	Savon (Lavibel) de 200g	10	Pièce
11	Grandes Assiettes	2	Pièce
12	Louche en aluminium	2	Pièce
13	Gobelet	5	Pièce
14	Bouilloire	1	Pièce
15	Etoffe (=1Pagne en coton pour hygiène menstruelle)	10	Pièce
16	Corde	10	Mètre
17	Slip pour femmes	5	Pièce

¹ Composition inspirée de la composition du kit du GTABNA, pouvant être modifiée selon les recommandations du GTABNA



ANNEXE 2
Composition du kit Abri

N°	Articles	Quantité	Unité
1	Bois avec bout en Y	10	Pièce
2	Travers en bois	20	Pièce
3	Seccos	10	Pièce
4	Cordes en plastiques (50 m)	1	Pièce
5	Fil de fer recuit ½ kilo	1	Pièce
6	Porte en tôle ondulée 2m30	1	Pièce
7	Bâche plastique (4x5m)	2	Pièce